

Un engagement durable

Si la crise de Suez a été l'un des grands moments de la diplomatie canadienne en faveur du maintien de la paix, on ne doit pas ignorer les efforts déployés en ce sens par le Canada depuis 40 ans. Le tableau ci-joint montre l'ampleur de la participation du Canada depuis 1945 aux 18 opérations de maintien de la paix entreprises sous l'égide de l'ONU et aux quatre opérations auxquelles il a participé en dehors d'elle.

L'une des premières et des plus importantes opérations de l'ONU fut la création d'un contingent envoyé pour contrôler et limiter le conflit en Corée. De 1950 à 1954, le Canada a fourni 27 000 militaires, trois destroyers et un escadron de transport aérien. Les Canadiens participent toujours à la Commission militaire du commandement des Nations Unies pour l'armistice (UNCMAC) qui est postée entre la Corée du Sud et la Corée du Nord pour surveiller le respect de l'armistice.

Actuellement, le Canada fournit 22 officiers à l'organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) qui a été créé par le Conseil de sécurité en 1948 pour surveiller l'application de l'accord d'armistice intervenu entre l'Égypte, le Liban, la Jordanie, la Syrie et Israël. Un groupe de 226 Canadiens spécialisés dans le domaine de la logistique et des communications fait partie de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) qui fait respecter le cessez-le-feu entre Israël et la Syrie depuis 1974. Le Canada a également fourni un contingent de 575 militaires à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) créée en 1964 pour empêcher la reprise des hostilités entre les communautés grecque et turque de l'île. Un total de 140 militaires canadiens et de neuf hélicoptères ont été affectés à la Force multinationale et observateurs (FMO), créée en 1981 pour surveiller, dans la péninsule du Sinaï, l'application des dispositions du traité signé en 1979 par l'Égypte et Israël.



Pour une paix durable

Depuis 1945, plus de 80 000 hommes et femmes des Forces armées canadiennes ont porté, la tête haute, le béret bleu des Nations Unies et ont rempli leur mission dans un esprit et d'une façon qui symbolise la volonté constante du peuple et du gouvernement canadien de contribuer à maintenir la paix et la sécurité internationale.

Le Canada prend très au sérieux le rôle qu'il joue dans les activités de maintien de la paix. Depuis 1959, la participation financière aux opérations de maintien de la paix de l'ONU fait partie de sa politique de défense. En outre, la structure des forces armées canadiennes a été conçue pour pouvoir disposer, dans des délais très courts, de personnel militaire affectable à des tâches de maintien de la paix.

Le Canada a également participé très activement aux recherches qui ont été faites pour améliorer les techniques et les mécanismes de maintien de la paix. En 1964, le Canada a organisé une réunion à Ottawa à laquelle ont participé 27 représentants de gouvernements ayant déjà participé à des opérations de maintien de la paix. Cette réunion avait pour but d'étudier les aspects techniques de ces opérations. Le Canada est également un membre actif du Comité spécial sur le maintien de la paix connu sous

le nom de Comité des 33. Il a fait à ce comité un certain nombre de recommandations permettant de renforcer les méthodes de maintien de la paix. Des discussions récentes ont porté sur le rôle du Conseil de sécurité et sur celui du Secrétaire général, sur la nécessité de financer adéquatement les opérations de maintien de la paix, sur la façon de se préparer à jouer un rôle, sur une participation plus large des États membres de l'ONU ainsi que sur la normalisation des méthodes d'opération et de formation.

Les défis que pose à notre époque le maintien de la paix sont importants. Toutefois, les résultats sont évidents. Lorsque l'on effectue un bilan du maintien de la paix, on se rend compte qu'il est devenu et restera un élément clé des relations internationales et une dimension importante de l'œuvre de l'ONU en faveur de la paix et de la sécurité. Pour sa part, le Canada est toujours prêt à participer au maintien de la paix et à apporter une contribution positive tendant à en améliorer les opérations et l'efficacité.

L'attribution du prix Nobel de la Paix en 1988 aux Forces de maintien de la paix qui servent à travers le monde est une source de fierté pour tous les Canadiens. Ce geste reconnaît le professionnalisme et le dévouement des 80 000 hommes et femmes des Forces armées canadiennes, et des autres pays du monde, qui ont servi dans les différentes opérations de maintien de la paix.